

Communiqué de presse

Enquête représentative de Comparis sur les comportements en matière de trajets pendulaires

La population suisse préfère payer des loyers plus élevés plutôt que de faire de longs trajets entre son domicile et son lieu de travail

Malgré la hausse des loyers et la pénurie de logements, la population suisse est peu disposée à accepter des trajets plus longs. Une enquête représentative de Comparis montre que lors de son dernier déménagement, seule une personne sur quatre environ a délibérément accepté un trajet plus long pour se rendre au travail afin de payer moins de loyer. La grande majorité s'en tient à des trajets courts, même si le logement devient cher. « La brièveté des trajets est actuellement plus importante que la pression sur le marché du logement », explique Harry Büsser, expert immobilier chez Comparis.

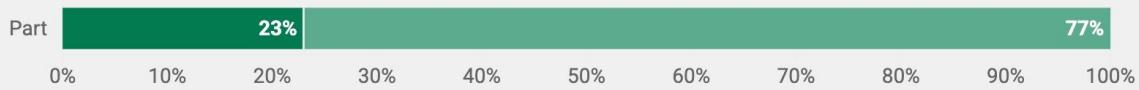
Zurich, le 17 février 2026 – En Suisse, les logements sont rares et coûteux. Mais jusqu'à présent, la population suisse ne veut pas contourner le problème en acceptant des trajets plus longs pour se rendre au travail. C'est ce qu'indique une enquête représentative de Comparis, le comparateur sur Internet qui propose le plus grand portail immobilier de Suisse : seules 23 % des personnes interrogées ont délibérément accepté un trajet plus long pour se rendre au travail lors de leur dernier déménagement afin de payer moins de loyer. Trois quarts des personnes interrogées ont refusé cette option.

Faire la navette plus longtemps, payer moins



Part des pendulaires qui ont accepté un trajet plus long pour se rendre au travail lors de leur dernier déménagement afin d'économiser sur le coût du logement

■ Oui ■ Non



Source : enquête représentative réalisée par l'institut d'études de marché Innofact (1049 personnes interrogées, décembre 2025) comparis.ch

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

« La Suisse est un pays de courtes distances, et elle veut le rester », déclare Harry Büsser, expert Immobilier chez Comparis : « Beaucoup préfèrent payer un loyer élevé plutôt que de perdre chaque jour du temps, de l'énergie et des nerfs dans les transports. »

91 % des personnes interrogées font à nouveau régulièrement la navette

Pendant la pandémie, de nombreuses personnes ont travaillé à domicile. Mais aujourd'hui, 91 %

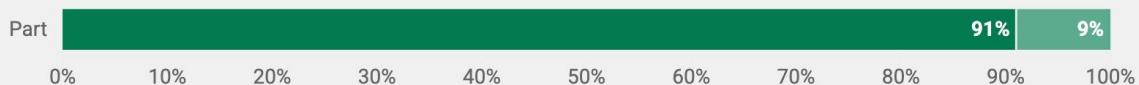
de la population adulte se déplace à nouveau plusieurs fois par semaine entre son domicile et sa destination principale, par exemple pour se rendre au travail ou à l'école.

La majorité se rend régulièrement au travail



Part des personnes qui font de la navette et de celles qui n'en font pas

■ Personnes qui font la navette ■ Personnes qui ne font pas la navette



Source : enquête représentative réalisée par l'institut d'études de marché Innofact (1049 personnes interrogées, décembre 2025) [comparis.ch](#)

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

« Cela montre à quel point les anciens schémas de présence se sont de nouveau imposés, bien que les possibilités techniques de travail flexible soient toujours disponibles », déclare Harry Büsser, expert Immobilier Comparis. « Le retour au bureau est moins une conséquence de nouvelles nécessités que le fait de vieilles habitudes », ajoute-t-il. « Les conséquences pour le marché du logement et les trajets domicile-travail sont considérables. »

Près de la moitié des personnes interrogées ne sont pas prêtes à faire plus de 30 minutes de trajet

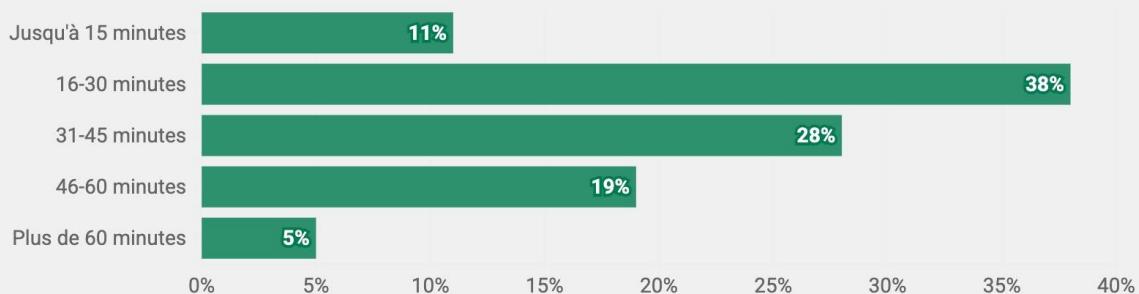
L'enquête met en lumière l'acceptation des temps de trajet maximum acceptés. 11 % de la population qui se déplace est prête à voyager jusqu'à 15 minutes au maximum. La plupart des personnes interrogées acceptent un temps de trajet de 16 à 30 minutes. Au total, 38 % des pendulaires approuvent cette durée.

La durée de trajet de 31 à 45 minutes n'est acceptée que par 28 % des personnes interrogées. Un temps de trajet de 46 à 60 minutes est envisageable pour 19 % des personnes interrogées. Seule une petite minorité de 5 % des pendulaires accepte un temps de trajet de plus de 60 minutes.

Trois sur quatre acceptent un maximum de 45 minutes de temps de trajet



Temps de déplacement maximum accepté



Source : enquête représentative réalisée par l'institut d'études de marché Innofact (1049 personnes interrogées, décembre 2025)
*Au total, les pourcentages s'additionnent à 101 pour cent, car les valeurs individuelles ont été arrondies à des nombres entiers.

[comparis.ch](#)

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

« La demi-heure est une limite psychologique », explique Harry Büsser. « Tout ce qui va au-delà est perçu comme une contrainte permanente. » Des études internationales montrent depuis des années que les longs trajets pendulaires réduisent considérablement la satisfaction à l'égard des conditions de vie. « Les trajets domicile-travail sont comme une taxe supplémentaire quotidienne sur le bien-être », déclare Harry Büsser. « Et personne ne veut payer cet impôt à long terme. » Cela vaut non seulement pour la Suisse, mais aussi pour l'UE. « Comme le montrent les chiffres d'Eurostat, la majorité des personnes dans l'UE font également moins de 30 minutes de trajet », explique Harry Büsser (source : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/ddn-20201021-2>).

La moitié des personnes interrogées parcouruent moins de 16 kilomètres

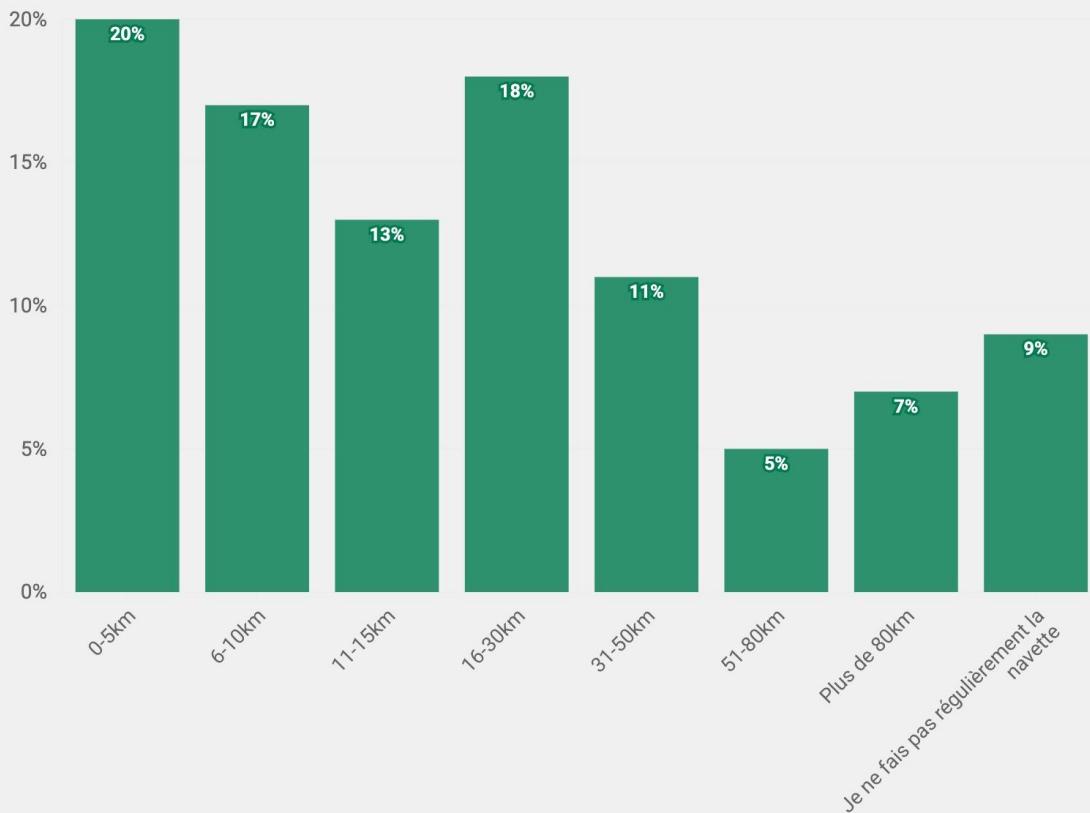
Avec 20 %, la proportion de personnes interrogées parcourant des distances de 0 à 5 kilomètres plusieurs fois par semaine est la plus élevée. La deuxième distance la plus fréquemment citée est celle de 16 à 30 kilomètres. 18 % des personnes interrogées parcouruent régulièrement ces distances moyennes. Proportionnellement, beaucoup moins de personnes parcouruent des distances de 6 à 10 kilomètres (17 %) et de 11 à 15 kilomètres (13 %). Au total, 68 % font moins de 31 kilomètres, 50 % même moins de 16 kilomètres.

Le nombre de personnes interrogées parcourant régulièrement des distances de 31 à 50 kilomètres est de 11 %. Une proportion encore plus faible, à savoir seulement 5 %, parcourt des distances de 51 à 80 kilomètres. Et 7 % font plus de 80 kilomètres. « Ces chiffres montrent que le désir de parcourir de courtes distances est actuellement plus fort que la pression sur les prix du marché du logement », déclare Harry Büsser.

Plus de la moitié font la navette sur 15 kilomètres au maximum



Répartition des distances de navettage par catégories de distance, y compris les personnes qui ne font pas de navettage



Source : enquête représentative réalisée par l'institut d'études de marché Innofact (1049 personnes interrogées, décembre 2025) comparis.ch

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

Les hommes sont plus enclins que les femmes à accepter des trajets plus longs pour économiser sur les coûts du logement

Les courtes distances ont été choisies en grande partie de manière délibérée. La majorité des personnes interrogées, à savoir 77 %, ont déclaré ne pas avoir accepté un trajet plus long pour se rendre au travail en raison du coût du logement. Seuls 23 % des pendulaires ont déclaré avoir délibérément accepté un trajet plus long pour ne pas payer de loyer trop élevé.

Une différence entre les sexes apparaît à cet égard : les hommes sont nettement plus enclins à faire des compromis sur la durée du trajet domicile-travail pour réduire leurs frais de logement. Alors que 27 % des hommes ont accepté des trajets plus longs lors de leur dernier déménagement, les femmes n'étaient que 20 %. « Cela est probablement dû au fait que les femmes organisent encore généralement la vie quotidienne de la famille. Pour elles, la proximité n'est donc pas un luxe, mais une condition nécessaire », estime Büsser.

Les jeunes doivent s'éloigner

L'âge joue un rôle important dans la décision pour ou contre un trajet plus long. 27 % des jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans ont accepté des temps de trajet plus longs lors de leur dernier

déménagement afin de pouvoir vivre à moindre coût. En revanche, cette proportion est nettement plus faible chez les plus de 56 ans (19 %).

« La différence entre les générations est probablement aussi liée au fait que les jeunes disposent de moyens financiers plutôt limités », estime Harry Büscher. « Mais même eux ont une limite – au plus tard lorsque le trajet domicile-travail empiète sur la soirée. »

La voiture est le moyen de transport le plus utilisé

La voiture est le moyen de transport le plus utilisé par la population qui se déplace en Suisse (50 %). L'utilisation de la voiture augmente avec la distance parcourue et atteint la première place des moyens de transport sur des distances supérieures à 80 kilomètres.

Les transports publics (TP) sont utilisés par 33 % des personnes interrogées. Quand le trajet est inférieur à 5 kilomètres, près d'un quart des pendulaires utilisent les transports publics. Cette proportion passe à 40 % des moyens de transport utilisés pour les distances de 16 à 30 kilomètres. Cela pourrait indiquer l'efficacité des transports publics sur les moyennes distances. Cette proportion diminue à nouveau sur les trajets de plus de 30 kilomètres. Pour les trajets de plus de 80 kilomètres, les transports publics représentent encore 29 %.

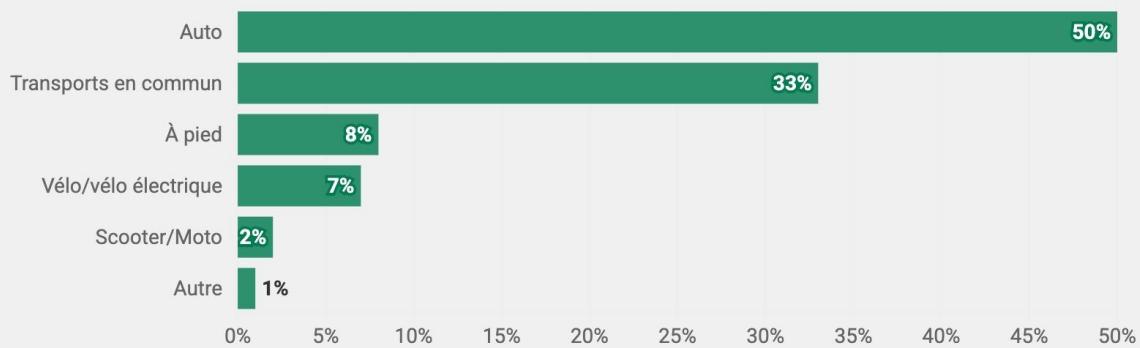
Le vélo ou le vélo électrique est utilisé par 7 % des personnes interrogées. La proportion la plus élevée se trouve sur les distances les plus courtes, de 6 à 10 kilomètres. Plus la distance augmente et plus cette préférence diminue. 8 % des personnes interrogées se déplacent à pied, en particulier sur de courtes distances allant jusqu'à 5 kilomètres. Avec 2 %, les trottinettes et les motos sont les moyens de transport les moins utilisés, sans différences significatives entre les distances parcourues.

« Le fait qu'environ la moitié des pendulaires se déplacent principalement en voiture révèle un problème structurel », déclare Harry Büscher. « Le logement et le travail s'éloignent l'un de l'autre, et la voiture comble cette lacune de manière confortable pour beaucoup, même si cela entraîne des embouteillages quotidiens. » En conclusion, Harry Büscher affirme : « La politique ne doit pas se bercer de l'illusion qu'il est possible de pallier la pénurie de logements par le recours aux trajets pendulaires. Les gens ne jouent pas le jeu. »

La voiture continue de dominer les trajets domicile-travail



Parts des moyens de transport utilisés pour les trajets domicile-travail



Source : enquête représentative réalisée par l'institut d'études de marché Innofact (1049 personnes interrogées, décembre 2025) comparis.ch

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

Méthode

Enquête représentative réalisée en décembre 2025 par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1049 personnes adultes issues de toutes les régions de Suisse.

Informations complémentaires :

Harry Büsser
Expert Immobilier
Téléphone : 044 360 53 91
E-mail : media@comparis.ch
comparis.ch

Annexe

Code d'intégration de l'infographie

« Faire la navette plus longtemps, payer moins »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/27510775/embed' title='Interactive or visual content' class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;' sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/27510775?1068018"><script src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

« La majorité se rend régulièrement au travail »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/27510767/embed' title='Interactive or visual content' class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;' sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/27510767?1068018"><script src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

« Trois sur quatre acceptent un maximum de 45 minutes de temps de trajet »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/27510779/embed' title='Interactive or visual content' class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;' sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/27510779?1068018"><script src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

« Plus de la moitié font la navette sur 15 kilomètres au maximum »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/27510742/embed' title='Interactive or visual content' class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;' sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/27510742?1068018"><script src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

« La voiture continue de dominer les trajets domicile-travail »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/27510751/embed' title='Interactive or visual content' class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;' sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/27510751?1068018"><script src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur, Richard Eisler. Aucune autre entreprise ni l'Etat ne détient de participation dans Comparis.